

## Le dépôt sauvage, qu'est-ce que c'est ?

Un dépôt sauvage est un dépôt ou l'abandon de déchets ou de meubles dans un lieu non autorisé.

Le dépôt sauvage est source de pollution pour l'environnement et de risques pour votre cadre de vie (incendies, blessures, odeurs...).

**Alcéane vous informe que ces dépôts sont illégaux et sont soumis à des sanctions.**

Dans ce guide vous trouverez des informations sur les lieux déposés des déchets, vos droits et vos devoirs.

## Les centres de recyclage à votre disposition

### Le Havre

Havre Nord : 25 rue Capuchet  
Havre Sud : 11 rue Paul Lagarde

### Octeville-sur-Mer

Chemin du Fond des Vallées

### Harfleur

2 rue de la Crête

### Criquetot-l'Esneval

Route de Turretot

### Montivilliers

Route de Saint-Martin-du-Manoir

### Honfleur

Zone Industrielle  
Avenue Marcel Liabastre

### Deauville

Rue du chemin du Roy.

Scannez le QR code  
pour plus d'informations



Avant d'accéder aux centres de recyclage, vous devez vous inscrire en ligne.



Informations sur les accès, les jours et les horaires d'ouverture des centres.



### Organisez-vous

Pensez à répartir vos déchets par catégorie avant de charger votre coffre de voiture ou votre remorque, vous gagnerez du temps lors de votre dépôt.

Alcéane OPH de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole • RCS 488 875 345 Le Havre Conception : Direction communication • Photo : Adobe Stock • Août 2025



**Alcéane**

444 avenue du Bois au Coq  
CS 77006 - 76080 Le Havre cedex  
[Alceane.fr](http://Alceane.fr)

**Alcéane**

## Quels sont les services proposés pour mes encombrants ?

- Le dépôt d'encombrants se fait directement en centre de recyclage.

Retrouvez toutes les adresses au dos du dépliant ou en scannant le QR code, ci-contre.



- Un service de collecte gratuit à domicile est assuré par la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole.

Prenez rendez-vous pour faciliter l'enlèvement de vos encombrants à domicile (3 maximum) soit en ligne en scannant le QR code ci-contre soit par téléphone au 02 35 19 45 45.



### Autres solutions

Vous pouvez donner une seconde vie à vos objets en les donnant à des associations comme :

Emmaüs : 02 35 20 20 45

Le Grenier : 02 35 21 18 24

La Malle aux affaires : 02 35 53 31 04

Près de 9 000 m<sup>3</sup>  
d'encombrants sont  
retirés en moyenne sur  
le patrimoine d'Alcéane



Soit 600  
camions bennes  
de 15m<sup>3</sup> !

## Quels sont mes devoirs ?

Le dépôt sur la voie privée et publique ainsi qu'autour des abris conteneurs et des colonnes enterrées, n'est en aucun cas autorisé.

## Si je ne respecte pas mes devoirs, quelles sont les sanctions ?

### Des agents d'Alcéane assermentés contre les infractions.

Ils peuvent constater en temps réel les infractions qui nuisent aux biens matériels et à la tranquillité de votre résidence. Les procès-verbaux sont ensuite envoyés aux pouvoirs publics pour établir une sanction.

Pris en flagrant délit  
les incivilités peuvent vous coûter cher



## Bien recycler est indispensable

### Dans la borne / le bac jaune

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS



BOUTEILLES - FLACONS EN PLASTIQUE



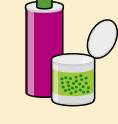
BRIQUES ALIMENTAIRES



PAPIERS - JOURNAUX MAGAZINES - ENVELOPPES



EMBALLAGES EN CARTON



EMBALLAGES EN MÉTAL



POTS DE YAOURT ET DE CRÈME



PAPIERS ABSORBANTS



BARQUETTES EN POLYSTYRÈNE OU EN PLASTIQUE



SACS ET FILMS PLASTIQUES

### Dans la borne / le bac vert

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE (SAUF VAISSELLE, VERRES DE TABLE, MIROIRS, VASES...)



BOUTEILLES - BOCAUX - POTS EN VERRE



### Dans la borne / le bac gris

TOUT LE RESTE (SAUF BIOS DÉCHETS)



COUCHES CULOTTES



LINGETTES

**Tripratik.fr**  
POUR RETROUVER  
LES CONSIGNES  
SUR LE TRI, LES JOURS  
DE COLLECTE....